

## CONTRIBUTIONS DES OUVRAGES LEXICOGRAPHIQUES À LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES DU BURKINA FASO

### CONTRIBUTIONS OF LEXICOGRAPHIC WORKS TO THE PROMOTION OF NATIONAL LANGUAGES OF BURKINA FASO

Lazare BAKOUAN

Université Joseph KI-ZERBO, BURKINA FASO

[bakouanlazare1@gmail.com](mailto:bakouanlazare1@gmail.com)

**Résumé :** Les ouvrages de références lexicographiques sont des outils didactiques nécessaires dans l'enseignement des langues. Tout comme les lexiques et les dictionnaires des langues à grande communication telles que l'anglais, le français et l'allemand, ces outils qui existent également dans les langues nationales permettent non seulement l'enseignement des langues mais également de faciliter les métiers de traduction, de communication et des médias. Le présent article vise à montrer la contribution des travaux de lexicographie dans la promotion des langues nationales du Burkina Faso. Nous avons procédé par recherche documentaire pour constituer notre corpus. Nous avons ensuite confronté les données du corpus pour mener notre analyse afin de conduire à terme cette étude.

**Mots-clés :** Langue nationale, ouvrage lexicographique, lexique, dictionnaire, promotion.

**Abstract:** Lexicographical reference works are necessary didactic tools in language teaching. Just like the lexicons and dictionaries of widely-communicated languages such as English, French and German, these tools, which also exist in the national languages, not only allow language teaching but also facilitate translation jobs, communication and media. This article aims to show the contribution of lexicographic works in the promotion of the national languages of Burkina Faso. We proceeded by documentary research to constitute our corpus. We then compared the data of the corpus to carry out analysis in order to complete this study.

**Keywords:** National language, lexicography work, lexicon, dictionary, promotion.

### Introduction

La recherche dans le domaine de la linguistique a produit assez de résultats au Burkina Faso comme partout ailleurs. On dénombre de nos jours une multitude de travaux de recherche dans les sous domaines de la linguistique tels que la linguistique descriptive, la sociolinguistique, la psycholinguistique, l'alphabétisation et bien d'autres. Les travaux d'instrumentation des langues issus de ces différents domaines ont abouti à plusieurs types d'ouvrages d'ordre didactique tels que les lexiques et dictionnaires de langues. L'utilisation de ces ouvrages dans le cadre didactique et professionnel contribue à la promotion des langues contenues dans les nomenclatures de ces dictionnaires. Nous nous posons ainsi la question de savoir l'impact des ouvrages lexicographiques dans la promotion des langues nationales du Burkina Faso ? Notre objectif est de montrer que les ouvrages lexicographiques contribuent à la promotion et à la valorisation des langues nationales. Il s'agit de façon spécifique de faire l'état de lieux des lexiques et dictionnaires dans les langues nationales du Burkina

Faso ; montrer leurs apports dans les domaines de l'éducation et la traduction et des médias. Notre travail s'inscrit dans le cadre de la métalexigraphie. Nous appuyons notre réflexion sur les travaux de Keita (2003) et Lehmann et al. (2014). Pour parvenir à notre objectif, nous avons d'abord procédé de façon méthodologique à établir notre corpus à partir de l'inventaire des ouvrages de références lexicographiques du Burkina Faso. Nous avons ensuite élaboré une typologie de l'ensemble des ouvrages lexicographiques à partir des critères bien définis. Enfin, nous avons procédé par recherche documentaire pour établir les niveaux d'utilisation de ces outils dans les domaines de l'éducation, la traduction-interprétation et les médias.

## 1. Situation linguistique du Burkina Faso

Le Burkina Faso tout comme la quasi-totalité des pays de la sous-région est un pays multilingue. Le français, langue officielle du pays cohabite avec 59 autres langues nationales, G. KEDREBEOGO ET Z. YAGO (1988).

### 1.1. *Le français, langue officielle*

Selon le site du ministère français de l'éducation nationale, le français est une langue internationale parlée par plus de 300 millions de personnes dans le monde. Cette langue est la 5<sup>ème</sup> la plus parlée au monde après le mandarin, l'anglais, l'espagnole et l'arabe.

En Afrique, le français coexiste avec de nombreuses langues nationales et souvent avec d'autres langues officielles. Elle est la 3<sup>ème</sup> langue la plus parlée avec 120 millions de locuteurs après l'anglais (200 millions) et l'arabe (150 millions). Ses locuteurs sont plus nombreux que ceux du swahili (100 millions), de l'amharique (30 millions), le yoruba (30 millions), l'oromo (25 millions), le ibo (24 millions) et le haoussa (entre 18 à 24 millions). Elle est langue officielle exclusive dans 11 pays et 11 autres pays l'ont adopté en usage officiel avec une ou plusieurs autres langues. La langue française est également langue d'enseignement dans plusieurs de ses pays. Le journal « *Le monde* » estime le nombre de locuteurs du français en Afrique à 59 % des populations africaines. C'est précisément pour cela que P. DUMONT (1990) considère le français comme une « langue africaine ». Selon la francophonie, d'ici à 2065, 85 % des francophones dans le monde résideraient en Afrique. Pour que ce nombre soit une réalité, la francophonie travaille à :

- Maintenir le français comme langue d'enseignement dans les Etats colonisés ;
- Renforcer la qualité de l'enseignement pour une maîtrise effective du français ;
- Poursuivre les progrès de la scolarisation des enfants.

L'article 35 de la constitution du Burkina Faso confère au français, le statut de langue officielle. C'est aussi la langue de l'éducation nationale, l'enseignement secondaire, supérieur, l'Administration, du gouvernement, des institutions publiques et privées puis des services publics. C'est la seule langue à l'écrit pour les lois, l'administration, les tribunaux et de la promotion sociale. C'est également la seule langue d'accès à l'emploi à la fonction publique burkinabè, pour certaines ONG, institutions et entreprises privées.

Malgré les fonctions de prestige qu'elle occupe et les différents privilèges qu'elle offre, la situation sociolinguistique de cette langue reste catastrophique. Depuis les années

1960 où il n'y avait que moins de 5 % de locuteurs du français dans les grandes villes du Burkina Faso comme Ouagadougou et Bobo Dioulasso, la situation n'a pas beaucoup évolué. En effet, A. NAPON (1988) estimait déjà le nombre de locuteurs du français à environ 15 à 18% de la population. M. BOUGMA (2014 :06), se basant sur les données des recensements de la population donne des détails sur la situation du français au Burkina Faso. Celui-ci trouve que les locuteurs du français ne sont concentrés que dans les grandes villes du pays. Il précise à cet effet que les villes ayant plus de locuteurs francophones sont Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Pour ces villes, 1/10 de personnes parlent couramment le français.

Aujourd'hui, le français est en nette progression au Burkina Faso. Malgré le nombre de locuteurs qui se présente en nette progression, on se rend compte que cette langue se dégrade. Cette situation est liée à la situation sociolinguistique du pays notamment le monolinguisme officiel, le multilinguisme de fait et bilinguisme de masse ; les conditions et méthodes d'enseignement du français telles que les réformes du système éducatifs intégrant les langues nationales alors que les enseignants ne sont pas assez outillés à enseigner les langues nationales, aussi le manque d'ouvrages adaptés ; l'insuffisance des infrastructures scolaires et du personnel et l'inadaptation des matériaux et ouvrages scolaires. Malgré tout ce qui précède, le français bien que minoritaire reste la seule langue officielle du pays.

### 1.2. *Les langues nationales du Burkina Faso*

Certains auteurs opposent le concept de langue nationale à celui de langue officielle. A ce propos, A. BATIANA (1993 :13) écrit ceci : « Le terme de langue nationale au Burkina Faso semble désigner de manière opératoire, toute langue de groupe ethnique du Burkina dont les membres sont des citoyens burkinabè ».

S'agissant du même concept, N. NIKIEMA (2001 : 6), cite DAOUST (1997 : 443) en ces termes :

Il est important de faire la distinction entre langues officielles, d'une part, qui jouissent de la reconnaissance officielle de l'Etat et sont généralement indiquées pour être utilisées dans les domaines officiels et publics, et les langues nationales d'autre part, qui sont parlées par la majorité de la population et qui sont généralement les langues des natifs d'un pays ou d'un Etat.

Les autorités Burkinabè à travers la loi n°033-2019/ AN portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales du Burkina Faso lèvent cette confusion sur la notion de langue nationale. Cette loi définit la langue nationale de la façon suivante : « Langue nationale : instrument de communication, ensemble de signes articulés propre à une communauté donnée et fixée sur le territoire national. Une langue est différente d'un dialecte, elle est la somme des traits que des dialectes ont en partage. »

La langue nationale est donc la langue des ethnies répertoriées sur l'étendue du territoire national.

Selon Z. YAGO et G. KEDREBEOGO (1988) le Burkina Faso compte 59 langues nationales réparties en 3 sous-groupes que sont : Les langues Gur ; les langues Mandé ; les langues Ouest atlantiques. Les auteurs précisent l'existence des langues nilo-

saharienne que sont le songokiini, le maranse, le zarma ; des langues chamito-sémitique telles que le tamaashaq et le hausa ; les langues semé et dogon.

### **1.3. Les langues nationales en voie d'officialisation**

Le français est la seule langue officielle du Burkina Faso. La stratégie de promotion des langues nationales voudrait l'officialisation de certaines langues nationales. C'est pourquoi, l'Etat Burkinabè dans sa stratégie de l'aménagement linguistique propose d'officialiser certaines langues nationales. Cette loi sur l'officialisation des langues nationales du Burkina Faso a été adoptée dans la deuxième moitié de l'année 2019 par l'assemblée nationale. L'officialisation permet de doter les langues nationales du Burkina Faso, pays multilingue et multiculturel d'un statut plus valorisant afin qu'elles soient des outils de développement culturel, socioéconomique et de cohésion sociale. Les conditions d'officialisation retenues pour l'officialisation des langues nationales sont : la prise en compte du poids démographique, la véhicularité de la langue, l'existence d'une masse critique documentaire sur la langue, le caractère transfrontalier de la langue, plus-value sociale. Ces conditions ont abouti au choix de trois langues, qui pourraient être prise comme langues officielles du Burkina Faso. Il s'agit du mooré, du dioula et du fulfulde. Même si ces langues n'ont pas encore le statut de langues officielles, cela est déjà un pas pour l'officialisation de nos langues nationales africaines.

## **2. Les ouvrages lexicographiques**

Il s'agira de présenter la typologie des ouvrages lexicographiques au Burkina Faso et leurs différents domaines d'intervention.

### **2.1. Typologie des ouvrages lexicographiques**

J. DUBOIS (2007 :278) : définit la lexicographie de la façon suivante : « La lexicographie est la technique de confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique ». Cette science qui critique de façon scientifique les dictionnaires se donne également pour priorité de les confectionner. Cela consiste de façon précise à recenser les mots, les classer, les définir et les illustrer par des exemples ou des expressions pour rendre compte de l'ensemble de leurs significations au sein d'une langue. Les travaux lexicographiques sont des travaux dont l'objectif final est soit un lexique, un glossaire ou un dictionnaire de langue. Il s'agit en effet de l'ensemble des documents de type dictionnaires qui fournissent une contribution sémantique à la compréhension d'une lexie.

#### **2.1.1. Les lexiques**

Selon J. DUBOIS (2007 :282) : « Le lexique est un livre comprenant la liste des termes utilisés par un auteur, par une science ou par une technique, ou bien un dictionnaire bilingue réduit à la mise en parallèle des unités lexicales des deux langues confrontées ».

Ce sont des ouvrages qui contiennent une liste de mots d'une langue A avec leurs équivalents dans une langue B. Parmi les ouvrages lexicographiques qui traitent des

langues du Burkina Faso, les lexiques sont les plus nombreux. La quasi-totalité des langues du Burkina Faso possédant un code orthographique ont au moins un lexique bilingue. Ces lexiques de types thématiques ou souvent alphabétiques traitent des thèmes d'élevage, d'agriculture, d'hygiène, de droit, etc. Ceux-ci sont généralement en version papier, mais aujourd'hui, nous en trouvons en version numérique et électronique. Il s'agira pour nous de présenter uniquement ceux qui sont en version papier. En effet, les versions numériques et électroniques des lexiques en ce qui concernent les langues du Burkina Faso sont généralement conçues à partir des versions papiers.

**Tableau des lexiques des langues du Burkina**

Langue	Titre	Auteur	Année
Sissala	Lexique sissala - français	Zalvé Marc , Lucas Neukom, Michèle Bender	2013
	Sissala-English/English-sisaala dictionary	Regina BLASS	1995
Dioula	Lexique thématique français-dioula	Sougé Adama/ZagréKonaté Oumou / Ouattara-Cissé Salimata	2005
	Lexique thématique français-dioula	UO, département de linguistique	1986
Tchourama	Petit lexique tchourama-français	SIL	2003
	Lexiques cyurama-français	SIL	2003
San	Lexique San-Français	ANTBA	2003
	Lexique Samo-Français : dialecte Bangassoko	Paroisse de Kiembara	1993
Ninkaré	Lexique ninkaré - français	Niggli Urs / Idda Niggli	2009
	Dictionnaire ninkaré-français	NIGGLI Urs /Idda Urs / Ouèna Koulga Jean-Pierre	1997
	Lexique ninkäre-français	Niggli Urs / Idda Niggli	2004
Marka	Lexique marka-français	Pako Gil	1980
Lyélé	Lexique lyélé - français	SIL	1978
Lobiri	Lexique lobiri-français	Bayreuth University	2003

	Lexique lobiri- français	Gudrum Miehe / Florian Tham	2003
Kassem	Vokabular kassim- deutsch	Jurgen Zwernemann	2003
	Lexique kassim- français	SIL	2001
	Lexique kasem- français	Niggli Urs / Idda Niggli	2001
Gulman cema	Lexique Gulmancema- français	Ouoba Bendi Benoit	1986
Mooré	Lexique Français - Mòoré : Mooré - Français	Jules Kinda	2002
	Lexique Français - Mòoré : Mooré - Français	Jules Kinda	1999
	Lexique français- mooré/mooré français	Jules KINDA	1996
	English/English- moore Dictionary	Peggy GROSSMAN	1995
Dagara	Lexique de la langue dagara	SCN du dagara	2002
Cerma	Lexique cerma - français	S.C.N. cerma	2009
	Lexique préliminaire du cerma	SCN du cerma	1988
Dzùùng oo	Lexique orthographique dzuungoo-français	Traoré Ali/Fabé Traoré	1998
Bissa	Lexique bissa- français / français - bissa	Bettie VANHOUDT	1992
Kaansa	Dictionnaire Kaansa - Français	SIL	2016
Sembla	Lexique du sembla	André Prost	1971
Dogosé	Dictionnaire - français / français - dogosé	SIL	2004

Au regard du tableau des lexiques en support papier présentés ci-dessus, nous retenons que les langues du Burkina Faso ne sont pas assez fournies en lexiques de langues. Les lexiques sont des lexiques bilingues langues nationales vers le français,

anglais ou l'allemand. Il n'existe pas de lexiques unilingues parmi ces lexiques. Aussi ces ouvrages sont vieillissants pour beaucoup de langues et ne possèdent qu'une seule édition.

### 2.1.2. Les dictionnaires

Selon J. DUBOIS (2007 : 146) :

Le dictionnaire est un objet culturel qui présente le lexique d'une (ou plusieurs langues) sous la forme alphabétique en fournissant pour chaque terme un certain nombre d'informations (prononciation, étymologie, catégories grammaticales, définitions, constructions, exemples d'emploi, synonymes, idiotisme) ; ces informations visent à permettre au lecteur de traduire une langue dans une autre ou de combler les lacunes qui ne lui permettaient pas de comprendre un texte dans sa propre langue. Le dictionnaire vise aussi à donner la maîtrise des moyens d'expression et à accroître le savoir culturel du lecteur. Le mode de lecture du dictionnaire est la consultation.

Le dictionnaire permet de véhiculer la culture d'un peuple. L'élaboration des dictionnaires traitant des langues africaines est assez complexe. Il existe plusieurs difficultés liées à son élaboration. Selon A. KEITA (2002 :35), « les difficultés d'ordres lexicographiques des dictionnaires traitant des langues africaines sont de plusieurs ordres. Il s'agit des difficultés liées à la nature d'objet manufacturé, les difficultés liées au public cible, les difficultés liées à la nomenclature. » Le nombre peu élevé des langues du Burkina Faso possédant un dictionnaire pourrait se justifier par ces difficultés. Malgré tout, quinze langues possèdent un dictionnaire de langue qui est soit bilingue ou trilingue. Il y en a également qui possèdent des versions numériques. Mais pour le moment, les dictionnaires électroniques n'ont pas encore été développés dans les langues du Burkina Faso.

Les dictionnaires constituent un grand apport pour les locuteurs des langues concernées. En effet, ces outils servent à donner le sens des lexies et à standardiser l'orthographe de la langue en présence. Cet outil constitue également un objet culturel, de l'histoire et de la géographie.

C'est d'ailleurs dans ce sens que J. DUBOIS (2007) affirme : « les dictionnaires sont des objets culturels, le lieu privilégié de référence du savoir linguistique, philosophique et culturel d'un peuple ...une œuvre littéraire au même titre d'autres œuvres didactiques. »

**Tableau des dictionnaires des langues du Burkina Faso**

Langue	Dictionnaire	Auteur(s)	Année
Bobo	Dictionnaire bobo-français	Pierre LEBRIS/André PROST	1981
Fulfulde	Dictionnaire français-fulfulde	Dénis RABIN	2007
	Dictionnaire français-fulfulde du Sahel burkinabè	Rabier P.Dénis/ A.Dicko Wali	2005
Guliman-céma	Dictionnaire gulmancéma-français	René PICALET	1994

	Dictionnaire français-gulmancéma	Bendi Benoit OUOBA	1998
	Dictionnaire bilingue Gulmancéma-Français	Bendi Benoit OUOBA	2021
Karaboro	-Dictionnaire karaboro-français	David SAGNON/Wichser MAGDALENA	2012
	Dictionnaire Karaboro-	SIL	1994
	Français / Français-Karaboro: : livret , livret 2	SIL	
Kassem	Dictionnaire bilingue kassim-français, français-kassim	SIL	2007
Koronfé	Dictionnaire koronfé-français / français - koronfé (dialecte de Mengao)	John R. RENNISON	1986
Kussal	Dictionnaire kussal-français-anglais	SIL	2004
Mooré	Dictionnaire Orthographique du mooré	Jules KINDA /Norbert NIKIEMA	1996
	Dictionnaire encyclopédique mooré-français, Tome 1, Tome 2 , Tome 3	Abbé Biigtarma Jean ZONGO	1985
	La langue möre	Rev.Père G. ALEXANDRE	1953
	Dictionary and practical Notes	Rev.John F. HALL	1948
Ninkaré	Dictionnaire ninkaré-français	SIL	2007
Toussian	Dictionnaire toussian-français, français - toussian	Ketandi BARRO /Soungalo COULIBALY/Hannes WIESMANN	2004
Bisa	Le dictionnaire bisa	R.P.André Prost	1950
Sisaala	Sisaala–English/English-Dictionary	Regina BLASS	1995
Tamasheq	Dictionary of the Tamasheq of North-East of Burkina	David SUDLOW	2009



Dogosé	Dictionnaire français / dogosé / français - dogosé	SIL	2004
Sembla	Dictionnaire Sembla (lexique)	André Prost	1971

Au regard des éléments contenus dans ce tableau, on peut estimer que le travail lexicographique n'est pas très productif au Burkina Faso. Nous dénombrons seulement 15 langues possédant un dictionnaire sur les 59 que compte le pays. La quasi-totalité de ces documents sont des dictionnaires bilingues, langue nationale-français ou anglais avec index. Il n'existe pas de dictionnaire unilingue dans les langues du Burkina Faso. Seulement le dictionnaire orthographique du mooré traite certains éléments de sa nomenclature comme un dictionnaire unilingue. Il n'existe également pas de dictionnaires bilingues langue nationale-langue nationale. Cependant, ces différents ouvrages constituent un apport inestimable pour la promotion des langues du Burkina Faso. Nous remarquons également que la quasi-totalité des langues en présence dans notre système scolaire ont au moins un dictionnaire ou un lexique.

## 2.2. *Les ouvrages lexicographiques comme outil d'instrumentation des langues nationales*

La loi N°033-2019/AN portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales du Burkina Faso définit l'instrumentation d'une langue comme :

La dotation de la langue en outils linguistiques et en instruments de référence pouvant guider les usagers de la langue et répondant à leurs besoins spécifiques. Il s'agit notamment de l'alphabet et des règles de transcription de la langue, des documents de grammaire, des lexiques de base, des lexiques spécialisés, des dictionnaires, des manuels, des ouvrages culturels, scientifiques, techniques et technologiques.

Partant de cette définition, les ouvrages lexicographiques tels que les lexiques de base, les lexiques spécialisés, les dictionnaires sont des outils d'instrumentation de la langue. Grâce à ces ouvrages, les langues nationales du Burkina Faso bénéficient d'un certain nombre de privilèges. Il s'agit de :

- L'existence de la langue dans les livres : la langue possède un code alphabétique et des règles de transcription orthographique ;
- La consignation du sens des mots et de leurs orthographes : la langue possède des lexiques, des dictionnaires utilisables dans le domaine de l'éducation et de la traduction.

### 2.2.1. *Vulgarisation des travaux sur les langues nationales*

Beaucoup d'efforts ont été faits en ce qui concerne les travaux sur les langues nationales. Aujourd'hui plusieurs langues sont décrites et possèdent chacune un code orthographique. Cela a permis d'alphabetiser les populations et de développer l'enseignement bilingue dans les langues nationales. Des ouvrages pédagogiques

traduits, en passant par les travaux sur l'hymne national le code de la route, le code électoral, la bible, on se rend compte que les travaux de vulgarisation de la linguistique descriptive ont beaucoup contribué à la promotion des langues nationales au Burkina Faso. On ne peut que féliciter les différents acteurs pour les efforts consentis. Grâce à ces travaux, la bible est lue en langues nationales et dans toutes les églises, chapelles et temples. D'ailleurs, en ce qui concerne la traduction de la bible, les fidèles qui comprennent le français et leurs langues maternelles préfèrent lire ou écouter la bible dans leurs langues maternelles. Plusieurs personnes d'un certain âge peuvent chanter avec fierté l'hymne national. Le permis de conduire est autorisé à ceux qui ne savent pas lire en français, mais alphabétisés dans les langues nationales comme le mooré, le dioula ou le fulfulde. Les populations des villes et campagnes ne sachant pas lire en français, alphabétisées en langues nationales peuvent lire la constitution et le code électoral dans les langues du Burkina Faso.

Cependant, il faut reconnaître que ces efforts fournis par les spécialistes ne touchent pas une bonne partie de la population. À part la traduction de la bible qui est lue dans les églises, chapelles et temples, les autres travaux touchent difficilement leurs publics cibles. Les populations ne sont pas assez informées sur les travaux existant dans les langues nationales. Pourtant l'Etat dépense des milliards dans ce projet.

### *2.3. Les ouvrages lexicographiques comme outil didactique et de traduction*

Les ouvrages lexicographiques dans les langues nationales du Burkina Faso sont indispensables dans les domaines de l'éducation et la traduction-interprétation. Ces ouvrages qui sont des objets culturels, de l'histoire et contribuant à construire le sens participent d'une manière considérable à la promotion des langues nationales à travers leurs utilisations pour aboutir à des projets de langues. Ceux-ci constituent un atout majeur pour un travail de qualité dans ces domaines que sont l'éducation, la traduction et de la communication.

#### *2.3.1. Apports des ouvrages lexicographiques dans le domaine l'éducation*

Dans un souci de performances du système éducatif, le Burkina Faso a adopté les langues nationales aussi bien dans le système non formel que formel. Au-delà des ouvrages purement pédagogiques et didactiques, les techniciens des langues ont élaboré des lexiques et dictionnaires traitant des langues nationales pour une école burkinabè de qualité. Ces ouvrages ont été d'un apport inestimable pour les acteurs de l'éducation dans les différents systèmes dans l'enseignement au Burkina Faso.

Ceux-ci ont permis de véhiculer le savoir dans l'enseignement bilingue et dans l'alphabétisation. Ils ont également permis de créer des normes standardisées pour l'orthographe de plusieurs langues nationales du Burkina Faso. Ils ont été également en ce qui concerne les langues qui ne possèdent pas de codes orthographiques d'avoir une esquisse orthographique et ou grammaticale de la langue. Ces ouvrages sont également un véhicule de l'histoire et de la culture de différentes communautés linguistiques des apprenants.

Dans les écoles et centres d'alphabétisation, dix langues sont utilisées comme médium dans l'enseignement formel et le non formel. Il s'agit du mooré, dioula, fulfulde, dagara, lyélé, kassim, nuni, gulmancema, bissa, buamu Toutes ces langues possèdent

des lexiques ou dictionnaires qui ont permis de traduire et d'adapter certains ouvrages d'alphabétisation aussi bien pour les apprenants que pour les enseignants.

### 2.3.2. *Apports dans le domaine de la traduction*

La traduction selon DUBOIS (2007) : « consiste à « faire passer » un message d'une langue de départ dans une langue d'arrivée. Il se différencie de l'interprétation par le fait que la traduction ne concerne que les textes écrits et l'interprétation concerne la langue parlée. »

La traduction est l'une des principales tâches d'un ouvrage lexicographique. Même si certains lexiques et dictionnaires des langues du Burkina Faso sont antérieurs à la traduction de plusieurs documents, il est important de savoir que ces outils continuent de servir à l'amélioration des traductions qui ne sont pas définitives. Les ouvrages lexicographiques au Burkina Faso ont servi à la traduction et à l'interprétation de plusieurs types de documents. On peut citer les ouvrages religieux, les documents et textes officiels, les enseignes, l'adaptation de certains ouvrages pédagogiques.

#### 2.3.2.1. La traduction dans le christianisme

Les ouvrages lexicographiques ont contribué et contribuent à traduire plusieurs documents religieux. Actuellement, nous avons la traduction de la Bible, du nouveau testament et de certaines prières chrétiennes dans les langues nationales du Burkina Faso.

- La Bible a été entièrement traduite en mooré, dioula, gulmancema, San.
- Le Nouveau testament quant à lui en lyèlé, kassim, nuni, fulfulde, lobiri, marka, koronfé, dogossé, puguli, karaboro, buamu, ninkaré, cerma, dagara, birifor, dyan, kusaal, dzuungo, kaanse, siamu, turka, sicité, toussian, winyè.
- L'Ancien testament existe entièrement dans les langues suivantes : bissa, birifor, kassim, karaboro, lobiri, nuni, sisaala.

#### 2.3.2.2. La traduction des ouvrages didactiques et des textes administratifs

La politique éducative au Burkina Faso recommande le bilinguisme dès les premières années pour l'enfant afin de faciliter la transmission du savoir instrumental. De nos jours, on compte plus de 271 écoles bilingues dans lesquelles les connaissances sont transmises en français, langue officielle et d'enseignement et dans une des dix langues nationales d'enseignement. Dans le domaine de l'éducation bilingue et de l'alphabétisation, plusieurs documents ont été traduits pour les apprenants et leurs enseignants. On note un manque important d'ouvrages adaptés ; ce qui pourrait aider les apprenants à apprendre leurs réalités quotidiennes.

- La traduction des textes officiels ou administratifs en langues nationales du Burkina Faso :

Elle a connu une véritable évolution sous le régime de Thomas SANKARA. Celui-ci s'étant inspiré de plusieurs modèles comme ceux de la Tanzanie et du Madagascar a fait traduire l'hymne national, les lois, les décrets et les arrêtés dans l'objectif de valorisation des langues nationales. Les différents régimes qui ont succédé à celui de

Thomas SANKARA ont adopté la même vision. De nos jours, au-delà de la traduction des lois, des décrets, des arrêtés et de l'hymne national, nous avons la traduction de la constitution, du code électoral et du code de la route dans certaines langues burkinabè.

-La traduction et la mise en musique de l'hymne National : Cette traduction de l'hymne National afin de le chanter dans les langues du Burkina Faso a été l'initiative du régime du Président Thomas SANKARA. Cela a permis de rendre le Ditanè, l'hymne national Burkinabè populaire et accessible à tous les citoyens du Burkina Faso. Il fut traduit et mis en musique dans 13 langues nationales. Ce travail d'experts a concerné toutes les langues qui possédaient un code orthographique à l'époque. Il s'agit du bisca, du bobo, du buamu, du dagara, du dioula, du fulfulde, du gulmancema, du kassim, du lobiri, du lyèlé, du mooré, du nuni, du san.

- La constitution : L'appropriation du contenu de la constitution, la loi fondamentale du Burkina Faso, contraint tout citoyen au respect des lois de la République. Pourtant, le nombre de locuteurs sachant lire et écrire le français au Burkina Faso est estimé à environ 20% de la population (*Rapport de la francophonie sur la langue française dans le monde*, 2010). Rédiger la constitution en français seulement ne permet pas aux populations de s'approprier le contenu. Les autorités burkinabè, dans un élan d'équité ont vu la nécessité de traduire cet ouvrage, socle de la démocratie dans les langues nationales du Burkina Faso, les langues que parlent les populations. C'est ainsi que sous des critères du poids démographique, de leurs configurations spatiales et de l'existence de littératures sur la langue, treize 13 langues nationales parmi les 59 que compte le pays ont été traduites afin que les populations s'en approprient le contenu. Ces langues sont le bisca, le bobo, le buamu, le dagara, de dioula, le fulfulde, le gulmancema, le kassim, le lobiri, le lyèlé, le mooré, le nuni, le san.

Le code électoral : L'objectif de tout parti politique c'est de conquérir le pouvoir politique et le conserver. Les urnes restent la plus belle manière d'atteindre cet objectif. L'équité dans les élections suppose aussi que chaque citoyen comprenne la langue dans laquelle « se fait la politique ». C'est le code électoral qui fixe les principes des urnes et des élections. Pour que les populations burkinabè, en majorité analphabètes du français s'approprient le contenu de cet ouvrage, sa traduction est une nécessité. Depuis 2016, le code électoral du Burkina Faso a été traduit en langues nationales. Cette traduction dans les trois principales langues nationales du pays (mooré, dioula, fulfulde) permet aux alphabétisés qui ne savent pas lire et écrire le français de comprendre son contenu afin de pouvoir participer au débat politique, renforcer la démocratie au Burkina Faso d'une part, d'autres part, faire la promotion de nos langues nationales.

Depuis la veille des indépendances, les langues nationales étaient déjà utilisées dans les médias au Burkina Faso. Celles-ci de nos jours interviennent aussi bien dans les médias audiovisuels que dans la presse écrite. Les professionnels des médias, dans le souci de l'efficacité utilisent les ouvrages d'ordre lexicographiques pour leurs travaux.

-La presse audio-visuel en langues nationales : Selon A. BALIMA (2005), la Radio Ouaga émettait depuis la période des indépendances dans 18 langues et occupait 20% des programmes. En 1959, cette radio émettait déjà dans les trois langues à grande diffusion telles que le mooré, le dioula et le fulfulde. Les années 1960 à 1962 vont marquer sur cette chaîne le « gurunsi » le lobi, le bobo, le senoufo, le bisca et le samo. L'auteur mentionne que les langues nationales à cette époque étaient utilisées pour la

promotion de la santé, de l'hygiène publique, la protection de l'environnement, la scolarisation et la vaccination des enfants. C'est dire toute l'importance que les autorités de l'époque accordaient déjà à l'utilisation des langues nationales dans la communication.

Aujourd'hui, la presse audio-visuelle en langues nationales a fait des exploits. Au-delà des médias publics, les médias privés sont à encourager dans ce domaine. Ils ont très vite compris que les langues nationales dans un pays comme le Burkina Faso, où le taux d'analphabétisme est élevé sont incontournables pour l'atteinte de leur public cible. Sur le territoire national, rares sont les radios privées qui n'ont pas d'émissions en langues nationales.

L'impact des ouvrages lexicographiques sur ce domaine n'est pas facile à évaluer. Cependant, il faut reconnaître que l'existence de ces ouvrages a non seulement facilité le travail des professionnels des médias mais surtout leur permettre d'offrir aux usagers un travail de qualité. De nos jours, toutes les composantes des médias, presse écrite, comme presse audio-visuelle, utilisent les langues nationales.

La presse écrite en langues nationales : l'utilisation des langues nationales dans la presse écrite a permis aux locuteurs des langues nationales ne sachant que lire dans les langues du Burkina Faso d'avoir accès aux journaux. Selon A. BALIMA (2005), « l'apparition de la presse écrite en langue nationale apparaît comme l'antidote de la centralité de la presse écrite ». Ce dernier précise qu'en 2005 déjà, on dénombrait 23 journaux en langues nationales. De nos jours, le nombre de presse écrite en langues nationales a non seulement augmenté mais surtout, les langues concernées ont également évolué en nombre. Cela permet aux locuteurs alphabétisés de pouvoir s'informer via la presse écrite et aux paysans d'avoir certaines informations et formations à travers les journaux spécialisés dans les domaines ruraux.

La bonne traduction de documents dans les langues nationales ayant des lexiques ou dictionnaires se fait avec ces ouvrages de références lexicographiques. C'est pourquoi, les auteurs des traductions des ouvrages pédagogiques et des textes administratifs se sont appuyés sur ces outils lexicographiques pour la qualité de leurs productions. Même si la qualité de certains de ces ouvrages lexicographiques est à revoir, il faut reconnaître qu'ils sont d'un apport inestimable pour ces travaux. Ils contribuent ainsi à la vulgarisation des langues nationales burkinabè.

## **Conclusion**

Notre travail révèle que les ouvrages de références lexicographiques sont d'un apport inestimable dans la promotion des langues nationales du Burkina Faso. Ces ouvrages constituent des outils didactiques dans le domaine des langues. Ils sont également des moyens d'apprentissage et de perfectionnement des langues nationales dans les écoles et les universités du pays. Ils permettent également aux professionnels de la traduction, de l'interprétation et des médias de travailler de façon plus professionnel et avec résultats satisfaisants pour les populations. Ces traductions permettent aux usagers des langues nationales de sortir de l'ignorance, de s'informer

et d'être éduquer. Par ces éléments, les langues nationales sont utiles, valorisés et participent aux progrès économique et social du pays.

### Références bibliographiques

- BALIMA Serge Théophile, 2005, « Médias et langues nationales au Burkina Faso » dans *Recherches en communication* N°24, 205-218.
- BOUGMA Moussa, 2014, « Dynamiques des différentes langues en présence au Burkina Faso : les changements démo-linguistique opérés au sein de la population burkinabè », Actes du XVII<sup>e</sup> colloque international de l'AIDELF sur la démographie et politiques sociales, Ouagadougou, 15p.
- DUBOIS Jean et al, 2007, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse 414p.
- DUMONT Pierre, 1990, *Le français, langue africaine*, L'Harmattan ,175 p.
- KEDREBEOGO Gérard et YAGO Zakaria, 1988, *Burkina Faso : carte linguistique*, Ouagadougou, CNRST.
- KEITA Alou, 2002, « Quelques difficultés d'élaboration des dictionnaires bilingues : langue africaine français/français-langue africaine » -in *Langue humaine et sociale*, Série B.33-44
- LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, 2014, *Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie* [4e édition revue et augmentée, 1re édition 1998], Paris : Armand Colin.
- NAPON Abou, 2005, « Le rôle des langues nationales dans la promotion de la culture burkinabè », *Liens - nouvelle série*, n°8, Ecole normale supérieure de l'Université Cheick Anta Diop, Dakar, 132-145.
- REY-DEBOVE Josette, 1970, *Le domaine des dictionnaires*, revue trimestrielle langages n°19 Septembre, Paris, Didier /Larousse, 3-34.
- SAWADOGO Georges, 2004, « Les langues nationales à l'école burkinabè : enjeux d'une innovation pédagogique majeure », *Repères* n°29. 251-260.
- YODA Labila Aristide, 2010, « Traduction et plurilinguisme au Burkina Faso » dans *Revue Hermès* n°56. 35-42.